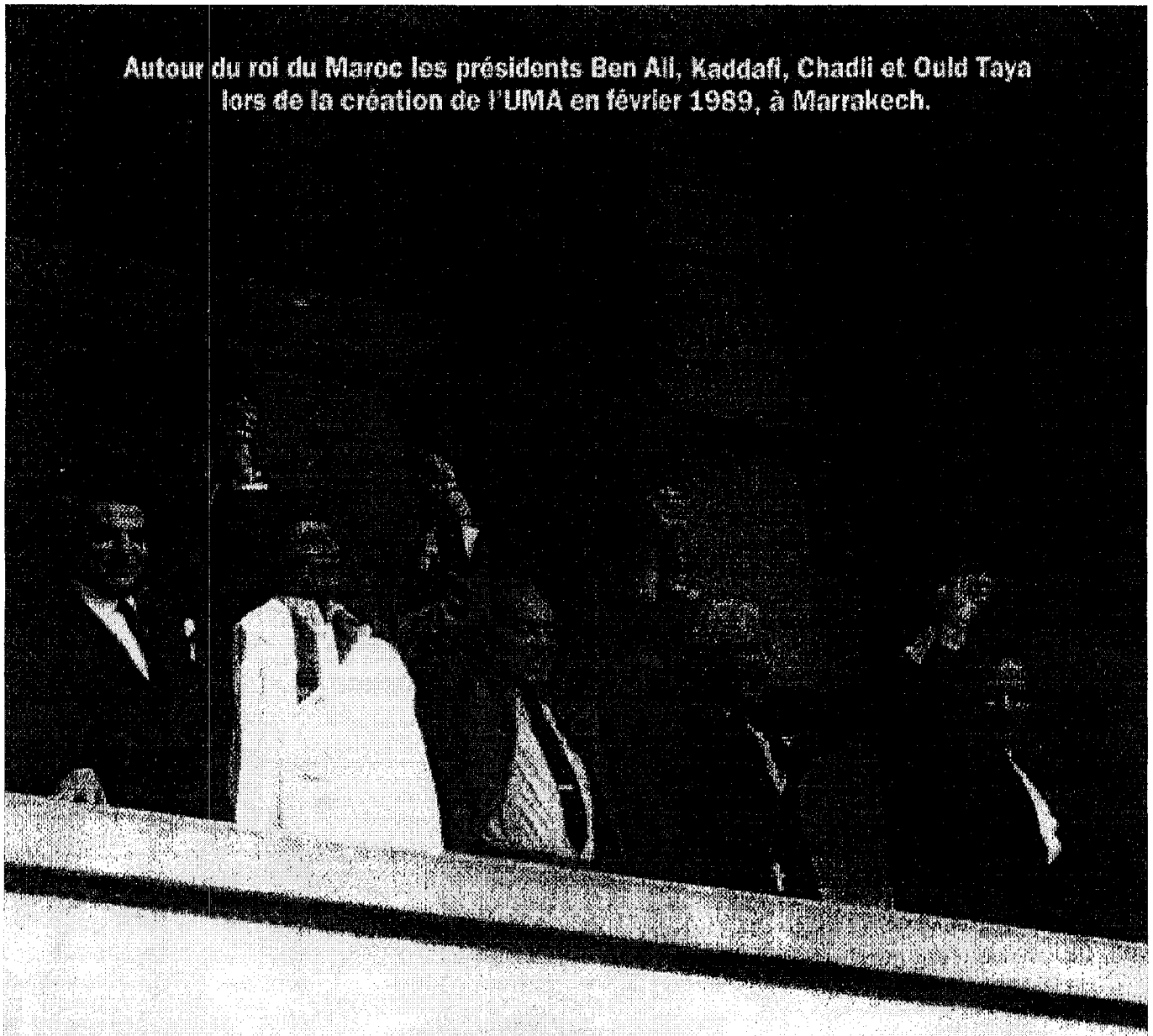


1998-570

Collège Interarmées de Défense
Cycle 1997 - 1998

GÉOPOLITIQUE

Autour du roi du Maroc les présidents Ben Ali, Kaddafi, Chadli et Ould Taya
lors de la création de l'UMA en février 1989, à Marrakech.



MAGHREB : LE MIRAGE UNITAIRE ?

LCL Franck REIGNIER
Division A / Groupe A5

PLAN

INTRODUCTION

1. LE DIFFICILE « ACCOUCHEMENT » DE L'UMA

Il peut se décomposer en 6 étapes :

- 1.1 LA PERIODE DE 1907 A 1919
- 1.2 LA FORMATION DES MOUVEMENTS DE LIBERATION
- 1.3 L'ACTION DU COMITE DE LIBERATION
- 1.4 LA CONFERENCE DE TANGER
- 1.5 LE CONSEIL PERMANENT CONSULTATIF MAGHREBIN
- 1.6 LE PREMIER SOMMET MAGHREBIN

2. BILAN DE L'UMA DEPUIS 1989

- 2.1 LE GEL DES INSTITUTIONS
- 2.2 UNE COOPERATION TIMIDE

3. CAUSES DE L'ENLISEMENT

- 3.1 L'HERITAGE DU PASSE
- 3.2 DES DIVERGENCES DE FOND
- 3.3 DES STRUCTURES INADAPTEES
- 3.4 DES DISPARITES ENORMES
- 3.5 LES NOUVEAUX DEMONS : « ISLAMISME » ET « MONDIALISATION »

4. SOLUTIONS POSSIBLES

CONCLUSION

ANNEXES :

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE - DOCUMENTATION

ANNEXE 2 : CARTE DU MAGHREB

ANNEXE 3 : ETAT COMPARATIF DES PAYS DU MAGHREB (ETAT DU MONDE 1998)

INTRODUCTION

L'historien marocain Lahsen el Youssi définissait le Maghreb et son substrat humain par une formule lapidaire : « les crânes rasés, le port du burnous, la consommation de couscous »!

Outre ces critères unitaires pour le moins simplistes, cette « presque-île du couchant », séparée du monde par le désert, possède, plus sérieusement, de réelles tendances unitaires à travers, notamment, la langue arabe et, surtout, la religion musulmane. Le peuple maghrébin est en effet massivement sunnite malékite et diffère en cela des populations du Machrek.

De même, le territoire maghrébin (annexe 1) constitue une unité géographique agencée de part et d'autre du système montagneux de l'Atlas et les cinq Etats qui le composent ne possèdent pas de frontières naturelles.

Enfin, le dernier élément non négligeable qui renforce cette unité naturelle est lié à la présence française lors de la colonisation du Maghreb, y compris en ce qui concerne une partie de la Libye.

Cet énoncé volontairement succinct des symboles unitaires du « Grand Maghreb » explique que, depuis le début du siècle, de nombreuses voix se soient élevées pour revendiquer l'émancipation et l'unité du Maghreb tout entier. Or, force est de constater qu'aujourd'hui encore cette région du globe reste divisée malgré la création en 1989 de l'Union du Maghreb Arabe.

Après avoir tracé à grands traits les étapes du processus d'unification qui aboutirent à la signature de l'UMA, il semble opportun de dresser le bilan des neuf années d'existence de cette organisation, puis de tenter d'analyser les causes de l'enlisement actuel avant d'ébaucher des solutions possibles au redémarrage des institutions.

* * *

1. Le difficile « accouchement » de l'UMA

En dépit de tous les facteurs fédérateurs, l'unité du Grand Maghreb n'a été réalisée que deux fois dans l'histoire : dans l'antiquité, sous Massinissa (238-148 avant Jésus-Christ), et à l'ère islamique, sous la dynastie almohade (1147-1265). Puis la division s'est instaurée. Le rêve unitaire a refait surface au début du XX^{ème} siècle. La longue et difficile marche qui conduira à l'UMA s'effectuera en six étapes.

Première étape : 1907 - 1919

C'est l'apparition des mouvements de « Jeune Tunisien » en 1907, « Jeune Algérien » en 1914 et « Jeune Marocain » en 1919. Un comité fonde, à partir de Genève, la revue Maghreb qui prône l'indépendance.

Deuxième étape : formation des mouvements de libération

La notion d'unité réapparaît entre 1920 et 1943 avec la naissance des mouvements de libération nationale qui luttent contre les colonisations française, italienne et espagnole. Il s'agit du Destour tunisien, de l'Etoile nord-africaine qui deviendra plus tard le Front de Libération Nationale d'Algérie et, enfin, l'Istiqlal marocain. On ne parle, à l'époque, que du Grand Maghreb à trois.

Troisième étape : action du Comité de Libération

En 1948, le Comité de Libération du Maghreb arabe, installé au Caire, adopte une charte qui constitue la première élaboration idéologique du projet unitaire. En raison des divergences entre les membres du Comité, les résolutions resteront lettre morte. Viennent ensuite les accessions à l'indépendance du Maroc (2 mars 1956) et de la Tunisie (20 mars 1956) volontairement précipitées par la France soucieuse de se recentrer sur l'Algérie, et qui laisseront de graves séquelles dans ces pays.

Quatrième étape : conférence de Tanger

Elle réunit les trois mouvements de libération précédemment cités. La Tunisie et le Maroc réclament à l'Algérie des rectifications de frontières, considérant que la France a agrandi ce pays à leur détriment. Le FLN refuse et cette querelle empoisonnera les relations intermaghrébines jusqu'au début des années 70.

Cinquième étape : Conseil Permanent Consultatif Maghrébin

Créé en 1964, le CPCPM, dont la vocation est résolument économique, s'ouvre à la Libye. C'est le Grand Maghreb à quatre. Aucun des objectifs visés ne sera atteint en raison des antagonismes des systèmes économiques des Etats. La Mauritanie n'y adhère qu'en 1975, année où le conflit du Sahara occidental porte un coup fatal au CPCPM et aux relations intermaghrébines en général avec la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc.

Sixième étape : premier sommet maghrébin

Après une première tentative avortée en 1983, les chefs d'Etat marocain et algérien se rencontrent en 1987, persuadés que l'axe Rabat-Alger constitue la colonne vertébrale du Grand Maghreb. C'est le début d'une série de rencontres intermaghrébines dont le premier sommet de l'Histoire se tient le 10 juin 1988 près d'Alger. Dès lors, cinq sous-commissions spécialisées placées sous la présidence de chacun des Etats membres travaillent à la mise sur pied de l'Union du Maghreb Arabe.

L'UMA devient une réalité le 17 février 1989, à l'issue du deuxième sommet maghrébin de Marrakech. L'idée d'une union politique, chère à la Libye, a été écartée. Le nouvel ensemble régional a pour but de favoriser la complémentarité des économies des pays membres et de développer la coopération régionale pour affronter la construction européenne.

Les réalisations ont-elles été au rendez-vous?

* *
*

2. Bilan de l'UMA depuis 1989

A la veille du neuvième anniversaire de la création de l'UMA, force est de constater que le Grand Maghreb n'est plus aujourd'hui qu'une vue de l'esprit, et la coopération maghrébine qu'une idée séduisante, tant le bilan est maigre.

2.1 Le gel des institutions

Le Conseil de la présidence de l'UMA, qui réunit les chefs d'Etat des cinq pays membres, ne s'est pas réuni depuis trois ans. *Sa dernière session remonte à février 1994, à Tunis.* Seuls six sommets se sont tenus au lieu des dix-sept prévus (un tous les six mois).

La dernière réunion de la Commission de suivi, qui organise, planifie et supervise, au niveau ministériel, l'action communautaire, *remonte à décembre 1995.*

L'ankylose des commissions spécialisées est encore plus ancienne.

Basé à Alger, le Conseil consultatif est *en hibernation depuis 1992.* Il ne s'est réuni que deux fois en huit ans et n'a pas été la caisse de résonance dont le Maghreb aurait besoin pour convaincre les peuples de sa réalité.

L'instance judiciaire, installée à Nouakchott, ne se porte pas mieux. Même chose pour l'Académie et l'Université maghrébines, en Libye, qui sont devenues des organismes exclusivement libyens. La Banque maghrébine de commerce extérieur et d'investissement est *encore à l'état de projet...*

Enfin, le secrétaire général de l'UMA, Mohamed Amamou, nommé en octobre 1991, se borne, faute de pouvoir oeuvrer pour les projets de l'union, à représenter l'UMA dans les manifestations et instances internationales ; sa préoccupation majeure est d'assurer l'équilibre de son budget malgré des arriérés de paiement de plus de trois ans, accumulés par certains gouvernements!

2.2 Une coopération bien timide

L'UMA devait conduire l'intégration économique du Maghreb et mettre en place un système de sécurité régionale. Mais, la défense et la politique extérieure sont bien vite retournées dans le giron du domaine de la souveraineté de chaque Etat. Aussi, si 25 conventions ont été signées par les chefs d'état, seules 15 ont été ratifiées et sont en attente de décrets d'application. Le scepticisme est donc de rigueur quant aux capacités de l'UMA à aller au-delà des déclarations de principe. A tel point, qu'en décembre 1995, le premier ministre marocain a demandé à l'Algérie qui assurait la présidence de l'UMA, la suspension des activités de l'organisation.

Certes, certaines réalisations ont vu le jour ; mais, ce fut souvent dans la confusion la plus totale.

Ainsi, le bornage entre la Tunisie et l'Algérie ne s'est achevé qu'en décembre 1993! Des couloirs ont été créés aux frontières pour les « citoyens du Grand Maghreb » mais les méfiances bureaucratiques et les vexations demeurent ; sans parler du racket et de la corruption. Le Maghreb des peuples ne se porte pas au mieux car il

faut toujours un passeport pour voyager à l'intérieur de la communauté, voire parfois un visa. Des taxes ont même été créées en Libye pour entrer et sortir du territoire. Malgré ce pseudo-traité de libre circulation des personnes et des capitaux, le bilan demeure donc plutôt mince.

La seule réalisation digne de ce nom est celle du gazoduc, aujourd'hui en service, entre l'Algérie et la France, avec sa bretelle marocaine. Cependant, une partie de la symbolique liée à ce projet est mort-née, car seul le roi Hassan II était présent pour le premier coup de pioche!

Comment, dès lors, expliquer le « fossé » qui sépare les déclarations d'intention de 1989 de réalisations aussi peu convaincantes.

* *
*

3. Causes de l'enlèvement

Si l'on exclue les simples « erreurs de jeunesse » de peuples qui n'ont retrouvé la maîtrise de leur destinée que très récemment pour justifier l'échec de l'Union maghrébine, des raisons beaucoup plus profondes existent.

3.1 L'héritage du passé

La question du Sahara occidental n'a cessé de « miner » le processus d'unification actuel. Le conflit a pour origine le tracé des frontières issues de la décolonisation. Ainsi, avant de se retirer d'Afrique du Nord, la France a exagérément élargi le territoire algérien au détriment de ses voisins ; le Maroc s'est trouvé brutalement privé d'une partie de sa façade atlantique et des phosphates du sous-sol sahraoui. La situation s'est très rapidement dégradée, et, après plusieurs années de conflit entre les forces marocaines et le Front Polisario soutenu par Alger, rien n'est définitivement réglé. Le rapport de Kofi Annan, présenté au Conseil de sécurité des Nations unies le 24 septembre 1997, est venu tempérer l'optimisme qui prévalait après les négociations de Londres, Lisbonne et Houston. Le référendum prévu pose la question de l'indépendance des Sahraouis ou de leur intégration au Maroc, hypothèses tour à tour impensables pour les deux protagonistes. Aucun accord secret ne semble déboucher sur une formule intermédiaire du type autonomie interne. Or, le temps presse depuis le retrait de la majorité des bérets bleus de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) en 1996 ; à tout moment, « l'incendie peut se rallumer » entre Alger et Rabat. De son côté, Nouakchott semble avoir définitivement choisi la carte de la neutralité.

3.2 Des divergences de fond

Très vite, les Etats membres de l'UMA ont divergé sur le rythme et la finalité de l'intégration maghrébine. Le clivage principal sépare la Jamahiriya, partisane d'une union totale et immédiate, des quatre autres, favorables à l'instauration d'une

coopération et d'une intégration économiques progressives. La Libye ne s'est rallié à cette démarche que du bout des lèvres. Depuis, elle a un pied à l'intérieur de l'UMA et l'autre à l'extérieur. En 1996, elle a même refusé d'en assurer la présidence pour protester contre l'application, par ses partenaires, de l'embargo onusien.

3.3 Des structures inadaptées

Ainsi, en préservant intacte la souveraineté des Etats, le traité de Marrakech bride les possibilités de création d'un espace unitaire effectif. Le conseil de la présidence, composé des cinq chefs d'Etat, seule instance de décision au sein de l'Union du Maghreb Arabe, est tenu par la règle de l'unanimité : le sort de l'Union est abandonné à la seule bonne volonté de ses dirigeants.

A la différence de la CEE, l'UMA ne peut, en tant qu'entité, conclure des accords et aucune compétence externe ne lui est reconnue.

Alors que pour trois au moins de ses membres - l'Algérie, le Maroc et la Tunisie - elle était conçue comme réponse à la CEE, l'UMA ne dispose d'aucun moyen juridique pour conclure des accords avec ce partenaire de poids.

Enfin, si des textes existent, les Etats membres ne les appliquent pas toujours (exemple du traité de libre circulation).

3.4 Des disparités énormes

La comparaison des Etats du Maghreb entre eux est révélatrice (annexe 2). En effet, le jeu semble, dès le départ, faussé, tant les disparités économiques sont grandes. Sans tomber dans le travers du « catalogue », examinons les plus parlantes.

Au point de vue des potentiels démographiques, comment comparer l'Algérie et le Maroc (proches des 30 millions d'habitants), à la Mauritanie (2,5 millions), la Libye (5,5 millions) ou la Tunisie (9 millions)? De plus, certains pays comme le Maroc et la Tunisie « étouffent » sous la pression démographique (densité voisine de 60 hab./km²).

Différence également en dotation de ressources, entre l'Algérie ou la Libye, qui vivent sur la rente pétrole-gaz, et la Tunisie, aux seules ressources touristiques, ou la Mauritanie, pays le plus pauvre du Maghreb. Cette situation se retrouve dans les échanges inter-maghrébins : la Mauritanie y réalise seulement 4% de ses exportations et 5% de ses importations. Peut-on réellement parler de coopération économique?

3.5 Les nouveaux démons : « islamisme » et « mondialisation »

Le Maghreb semble hanté par l'islamisme. Au-delà du phénomène déclaré en Algérie et qui déstabilise le pays, il est sous-jacent dans les autres sociétés maghrébines.

Ainsi, injustices, inégalités et corruption nourrissent au Maroc, comme partout ailleurs, une sensibilité islamiste que l'on aurait tort de négliger. La vraie fragilité du royaume se trouve dans la rue, dans la grande pauvreté de la population et dans le

chômage des jeunes diplômés. Colosse aux pieds d'argile dans un Maghreb en transition, le Maroc, promu « meilleur rempart contre l'islamisme » à l'échelle régionale, est sommé, aujourd'hui, de tenir son rang.

Par peur de la « contagion algérienne », le pouvoir tunisien de M Ben Ali contrôle la poussée islamiste par un régime répressif qui isole le pays sur la scène internationale mais, aussi, au sein même du Maghreb.

La flamboyante Jamahiriya arabe libyenne voit son isolement diplomatique et ses difficultés politiques et économiques s'accroître inéluctablement. Ces graves difficultés se manifestent par la montée de l'islamisme aussi bien que du banditisme.

Autre démon, la mondialisation de l'économie qui, très tôt, a fait prendre conscience aux pays du Maghreb de l'absolue nécessité d'ouvrir leurs marchés vers l'extérieur, et notamment vers la Communauté Economique Européenne. Mais, cette ouverture s'est faite en ordre dispersé. Abd Benjelloun la résume ainsi : « Du côté maghrébin, il n'y a pas de conception unifiée des rapports que l'UMA doit établir avec l'Union européenne. Donc, ce n'est pas un Maghreb uni qui est l'interlocuteur de l'UE, mais des Etats qui défendent leurs intérêts comme ils peuvent ». A ce titre, l'Algérie a le sentiment d'être la mal-aimée et faire l'objet d'une politique d'encerclement initiée par la France, comme à l'époque de la ligne giscardienne, favorisant Rabat et Tunis. En effet, Paris s'apprête à réduire l'enveloppe financière mise à la disposition d'Alger au moment où elle accroît son assistance financière à la Tunisie et au Maroc. Une « course à la séduction » vers la CEE se joue actuellement entre ces deux pays, et les relations entre les deux capitales sont devenues conflictuelles. La Mauritanie n'a, quant à elle, pas grand-chose à offrir, et la Libye est mise à l'écart par l'embargo des Nations unies.

Le Maghreb semble, à jamais éclaté. Et pourtant, des voix s'élèvent, anonymes ou prestigieuses comme celle des chefs d'Etat tunisien et marocain, pour appeler à la relance de l'union par un déblocage des activités de l'UMA.

* *
*

4. Solutions possibles

L'édifice maghrébin d'intégration suppose, en fait, le dépassement du nationalisme étriqué et la résolution des questions politiques telle que la question du Sahara occidental. Le règlement de ce conflit de basse intensité demeure, nous l'avons vu, la clef de voûte de toute politique d'unification du Maghreb.

Mais, aujourd'hui, deux défis majeurs sont à l'ordre du jour dans toutes les capitales d'Afrique du Nord.

Il y a, d'abord, **la menace islamiste**. Derrière la lutte sans merci que se livrent l'Etat et les islamistes en Algérie et en Tunisie, se dessine, à plus ou moins long terme, les perspectives d'un compromis qui est déjà, en fait, à l'oeuvre au Maroc. Si cette hypothèse du compromis se vérifie, on assistera à la « social-démocratisation » des mouvements islamistes. Mais, pour cela, il faut que les autorités reconnaissent la

réalité des mouvements sociaux qui en sont le terreau. Il n'est pas exclu que cette menace ouvre les portes de l'UMA à un grand pays comme l'Egypte, secoué, lui aussi, par l'activisme islamiste ; l'attentat de novembre 1997 en témoigne encore. L'Union pourrait ainsi s'élargir et trouver une nouvelle vitalité en poussant ses frontières jusqu'aux rives de la mer Rouge.

Le deuxième défi est celui **d'un partenariat équilibré avec l'Union européenne**. Aucun membre de l'UMA ne se sent capable seul de se protéger de la concurrence internationale et de la prééminence des pays du Nord. La solidarité face aux partenaires européens pourrait imposer aux pays maghrébins une forme de coopération qui sera peut-être moins ambitieuse qu'une intégration, mais qui garantirait au moins pour chacun un appui et un soutien nécessaires. La construction envisagée d'une liaison fixe (tunnel ou pont) entre le Maghreb et l'Europe, à travers le détroit de Gibraltar à l'horizon 2015, pourrait se révéler être un puissant facteur d'intégration et de relance de l'union maghrébine.

Mais, condition préalable à toute solution, les pays du Maghreb devront corriger sérieusement le « mal développement » qui génère l'exclusion et les inégalités. Relayée par de nombreux intellectuels, une opinion maghrébine s'affirme qui, par-delà les frontières, se nourrit d'un ensemble de croyances et d'attitudes communes. Cependant, les réactions de la rue sont un phénomène incertain et évanescent. L'opinion publique ne pourra jouer son rôle de contre-pouvoir qu'après la mise sur pied, dans tous les pays du Maghreb, de structures démocratiques rodées permettant l'expression institutionnelle de la volonté des peuples.

* *
*

CONCLUSION

Ainsi, les espérances nées à l'occasion du traité de Marrakech sont demeurées, pour la plupart, sans réponse. A travers l'UMA, les pays du Maghreb n'ont pas su rompre l'immobilisme qui semble toujours anesthésier l'élan unitaire. Si les chefs d'Etat des cinq pays ont, le plus souvent, confié la gestion des Affaires maghrébines à leurs ministres de l'Intérieur et considéré l'intégration régionale comme un facteur endogène, ils l'ont surtout subordonnée à leur construction nationale. Mais, celle-ci est en crise et ne peut constituer, dès lors, un rempart solide sur lequel l'Union vienne s'adosser.

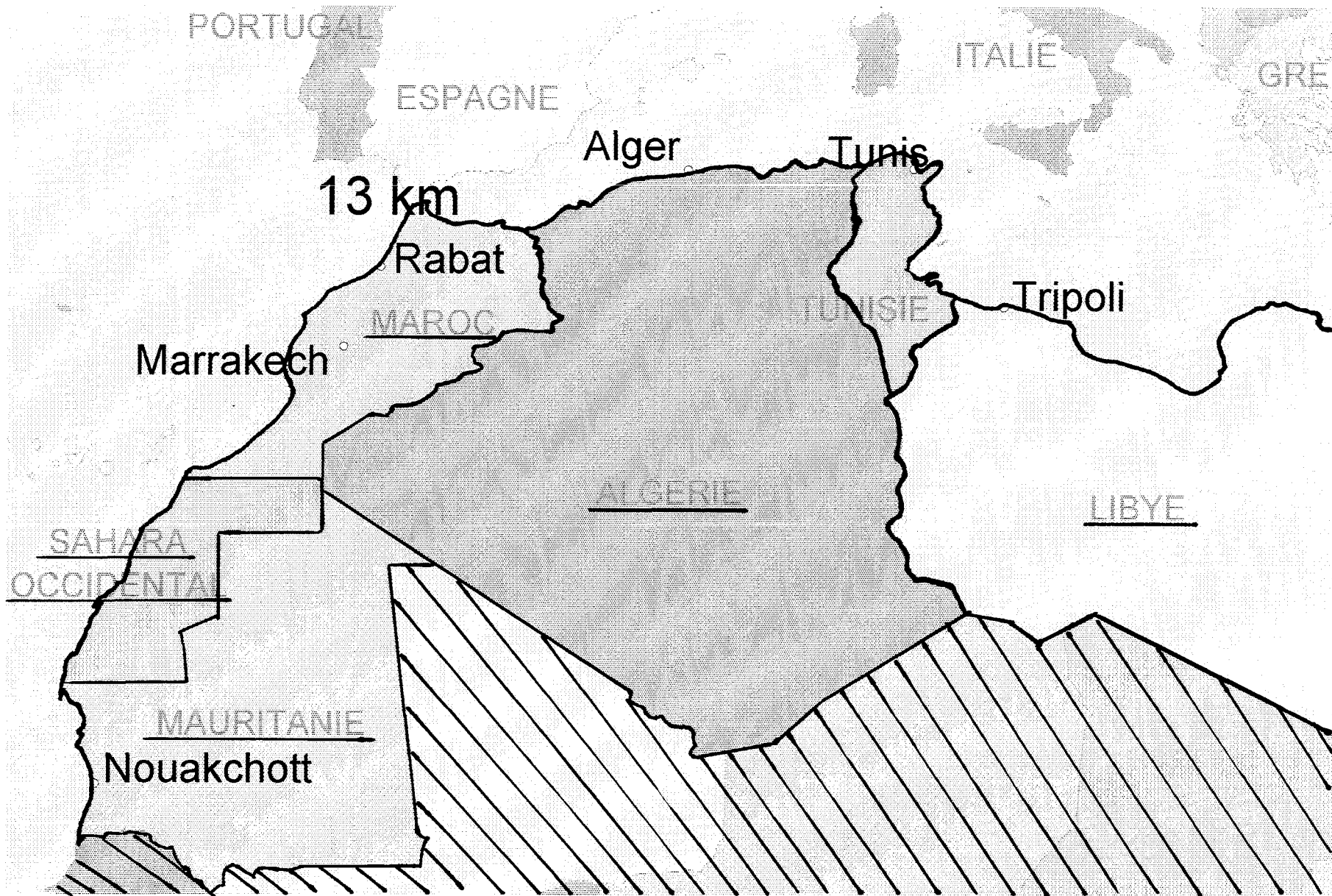
Pour autant, l'UMA est-elle morte ou en voie de disparition ? La question agite beaucoup de cercles politiques dans les capitales maghrébines et aucun des cinq chefs d'Etat ne veut être le « fossoyeur » de l'union. Mais la réalité socio-économique, la situation régionale et les perspectives posées par la mondialisation pourraient imposer aux pays maghrébins d'autres options. Le souci d'éviter que les écarts de richesse ne se creusent entre les membres a conduit à envisager l'idée de transformer la Mauritanie en « grenier à riz » de la région. La Commission de l'Infrastructure, la plus active, se grise de projet d'autoroutes et de TGV!

Plus sérieusement, n'est-ce pas finalement de l'Europe que peut venir une initiative intégrative pour le Maghreb? En effet, il semble qu'un véritable partenariat entre l'Union du Maghreb Arabe et les pays du nord du bassin méditerranéen, autour d'un axe moteur Paris-Rabat, pourrait venir à bout de l'immobilisme qui paralyse, aujourd'hui, le processus d'intégration maghrébine. Toutefois, les européens devront veiller à ce qu'aucune initiative d'un état ne vienne se substituer aux démarches de l'UMA, au risque de créer des déséquilibres qui mettraient aussitôt l'Union en péril. L'intérêt commun parviendra-t-il désormais à supplanter les intérêts particuliers?

DOCUMENTATION - BIBLIOGRAPHIE

- 21 Etats pour une Nation arabe? Jean-François NODINOT
- Jeune Afrique Février 1989
- Jeune Afrique Mars 1989
- Le Monde diplomatique Juillet 1991
- El Moudjahid Avril 1992
- Annuaire d'Afrique du Nord 1994
- Jeune Afrique Février 1994
- Relations internationales et stratégiques Printemps 1994
- Le Matin du Sahara Février 1995
- La Croix Février 1995
- Jeune Afrique Mars 1995
- Cahiers d'Orient 1996 - Volume 43
- Jeune Afrique Avril 1996
- Le Monde Juin 1996
- Jeune Afrique Août 1996
- L'Express Octobre 1996
- Club Financier méditerranéen 1997/14
- Arabies Mars 1997
- Jeune Afrique Mars 1997
- Géopolitique N° 57 Printemps 1997
- Le Monde diplomatique Juin 1997
- Jeune Afrique Octobre 1997
- Etat du Monde 1998

ANNEXE 2



Maghreb

INDICATEUR*	UNITÉ	ALGÉRIE	LIBYE	MAROC	MAURI-TANIE	TUNISIE
Capitale		Alger	Tripoli	Rabat	Nouakchott	Tunis
Superficie	km ²	2 381 741	1 759 540	450 000 ^p	1 030 700	163 610
Développement humain (IDH) ^b		0,737	0,801	0,566	0,355	0,748
Population (*)	millier	28 784	5 593	27 021	2 333	9 156
Densité	hab./km ²	12,1	3,1	60,0	2,3	56,0
Croissance annuelle ^h	%	2,4	3,5	2,0	2,6	1,9
Indice de fécondité (ISF) ^d		4,30	6,39	3,75	5,40	3,25
Mortalité infantile ^d	‰	55	68	62	101	43
Nombre de médecins	‰ hab.	0,94 ^c	1,04 ^k	0,41 ^c	0,06 ^k	0,57 ^b
Espérance de vie ^d	année	67,1	63,1	64,5	51,5	67,8
Population urbaine	%	60,0	86,8	49,4	55,1	57,6
Analphabetisme ^a	%	38,4	23,8	56,3	62,3	33,3
Scolarisation 12-17 ans	%	59,3 ^k	79,1 ^m	38,2 ^l	20,1 ^m	65,8 ^m
Scolarisation 3 ^e degré	%	11,4 ^l	16,4 ^m	10,0 ^b	4,1 ^c	12,0 ^b
Téléviseurs ^a	‰ hab.	71	115	145	58	156
Livres publiés	titre	323 ^b	121 ^o	354 ^b	••	539 ^c
ARMÉE						
Armée de terre	millier d'h.	107	35	175	15	27
Marine	millier d'h.	6,7	8	6	0,5	4,5
Aviation	millier d'h.	10	22	13	0,15	3,5
PIB ^e	million \$	44 600 ^a	••	36 280	1 096	19 570
Croissance annuelle						
1985-95	%	0,0	-1,0	2,8	3,4	3,3
1996	%	4,0	2,0	11,8	4,4	6,9
Par habitant ^{f a}	\$	5 300	6 125 ^b	3 340	1 540	5 000
Dette extérieure totale ^a	million \$	32 610	••	22 100	2 467	9 938
Service de la dette/Export. ^a	%	35,5	••	32,1	21,5	17,0
Taux d'inflation	%	15,1	7,0	3,9	3,0	3,0
Dépenses de l'État						
Éducation	% PIB	2,6 ^b	7,1 ⁿ	5,4 ^b	3,6 ^b	6,3 ^b
Défense	% PIB	2,9	5,5 ^a	3,6	2,9	2,1
Énergie ^b						
Consommation par habitant	kgec	1 583	3 339	466	608	750
Taux de couverture	%	353,7	610,0	6,5	0,2	103,4
Importations	million \$	8 840	5 940	9 573	363	7 746
Exportations	million \$	12 240	9 790	6 503	448	5 518
Principaux fournis. ^a	%	UE 64,8	UE 67,7	UE 56,1	UE 53,4	UE 71,2
	%	Fra 29,6	Ita 21,6	E-U 6,6	Fra 23,9	Fra 24,4
	%	PED 18,8	PED 24,3	PED 32,3	PED 24,0	PED 17,0
Principaux clients ^a	%	UE 65,8	UE 82,1	UE 63,0	UE 55,8	UE 78,5
	%	Fra 11,8	Ita 39,0	Fra 30,1	Jap 27,2	Fra 26,6
	%	E-U 14,8	PED 14,8	PED 25,7	Ita 18,3	PED 15,7
COMMERCE						